



COMMISSION TECHNIQUE

INSCRIPTION A L'EXAMEN INITIATEUR DU DIMANCHE 12 JUIN 2016 A DIEUZE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fixe : Portable :

Date Naissance : / / Lieu de naissance :

Mail lisible : @ (pour communication et convocation)

N° du Club : Nom du Club : N° licence :

Niveau de Plongée : Nom du moniteur tuteur :

J'ai besoin d'une attestation de paiement : oui non

Pièces à retourner par courrier pour que le dossier soit pris en compte.

- Ce formulaire dûment renseigné, accompagné de 2 chèques de règlement à l'ordre du CODEP 57.
 1. 55 € (frais de participation à l'examen et repas du midi),
 2. 12 € (demande carte FFESSM si réussite examen), détruit si échec.
- Si une réponse par mail n'est pas souhaitée : une enveloppe timbrée libellée au nom du candidat sera jointe à l'envoi.
Ce dossier doit être adressé au plus tard le **26 Mai 2016** (délai de rigueur) à:

Philippe BREUER
Vice-Président CTD CODEP 57
Examen Initiateur 2016
19 Rue Pasteur
57 300 HAGONDANGE
E-Mail : technique@ffessm57.fr

Philippe BREUER
Vice-Président de la Commission Technique
CODEP 57

Le jour de l'examen, il vous sera demandé de présenter les originaux de:

- Votre diplôme de plongée le plus élevé (carte fédérale niveau II minimum) **qui doit être enregistré sur le site fédéral FFESSM.**
- Votre certificat médical (*modèle fédéral recommandé*) signé par médecin fédéral, CES du sport ou hyperbare mentionnant le passage de l'examen initiateur.
- Votre licence FFESSM 2016.
- Votre carnet de plongée avec les 12 plongées en autonomie (pour les N2 uniquement). Attention ces plongées doivent être désignées comme telles sur le carnet de plongée et validées comme telles par un P5 minimum (DP-N5). Les plongeurs de Niveau 3, les Guides de Palanquée - Niveau 4 (GP-N4) ainsi que les Directeurs de Plongée - Niveau 5 (DP-N5) sont dispensés de cette condition.
- Votre carte RIFA Plongée **qui doit être enregistré sur le site fédéral FFESSM.**
- Votre livret pédagogique avec le nombre de séances validées, signées par un E3 minimum tuteur de stage **et avis favorable pour la présentation à l'examen.**
- Une pièce d'identité.
Ne pas oublier
- Votre équipement de plongeurs, ainsi qu'un bloc air gonflé.
- De quoi écrire, le manuel du MFT

Cachet et signature et du moniteur validant
les 12 plongées en autonomie
(N2 uniquement)

**Cachet du club et Signature du président du
club présentant le candidat**

ENGAGEMENT DU CANDIDAT POUR L'EXAMEN

J'accepte les directives et dispositions fédérales quant à l'organisation de cet examen, ainsi que les risques librement consentis relatifs aux activités subaquatiques effectuées dans le cadre de cette action. J'ai également pris connaissance des conditions de candidature et je m'engage à les respecter. En cas de non-respect de ces règles, le jury peut annuler ma candidature et garder l'argent engagé.

DISPOSITIONS PARTICULIERES A L'ORGANISATION DES STAGES ET EXAMENS

Pour des raisons de logistique, le nombre de candidats peut-être limité. Les candidatures tardives peuvent donc, le cas échéant être refusées par manque de place. Par ailleurs, **tout dossier incomplet sera rejeté le jour de l'examen.** Un courrier par retour de mail et un affichage sur le site du Codep 57 <http://www.ffessm-codep57.fr/>, vous tiendront informé des horaires, du lieu exact de rendez-vous, ainsi que du déroulement des journées.

Le prix comprend le coût du repas du midi.

Des ressources humaines et matérielles seront prévues pour le nombre de candidats inscrits. Ainsi, en cas de désistement, le chèque de règlement sera encaissé.

Signature du candidat